

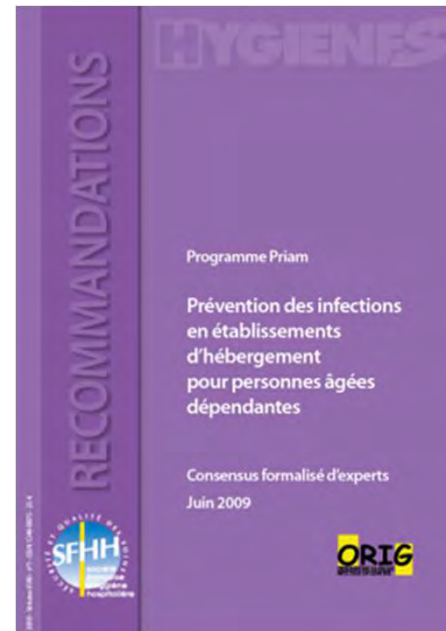
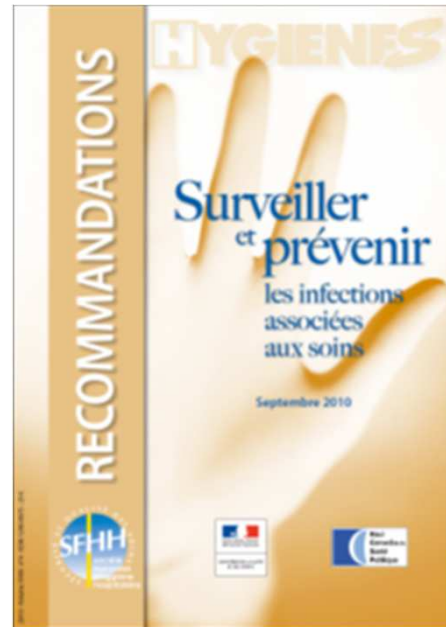
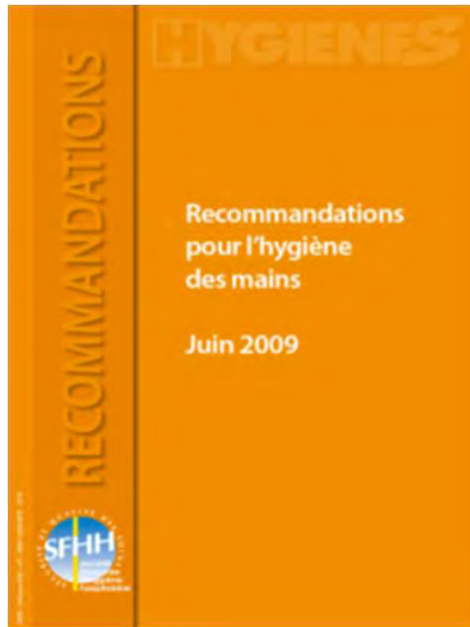


Les Précautions standard

Où en sont vos connaissances



Des référentiels multiples





Actualisation des précautions standard

- > Etablissements de santé
- > Etablissements médicosociaux
- > Soins de ville

Juin 2017



<https://sf2h.net/precautions-standard-2017>

Les précautions standard

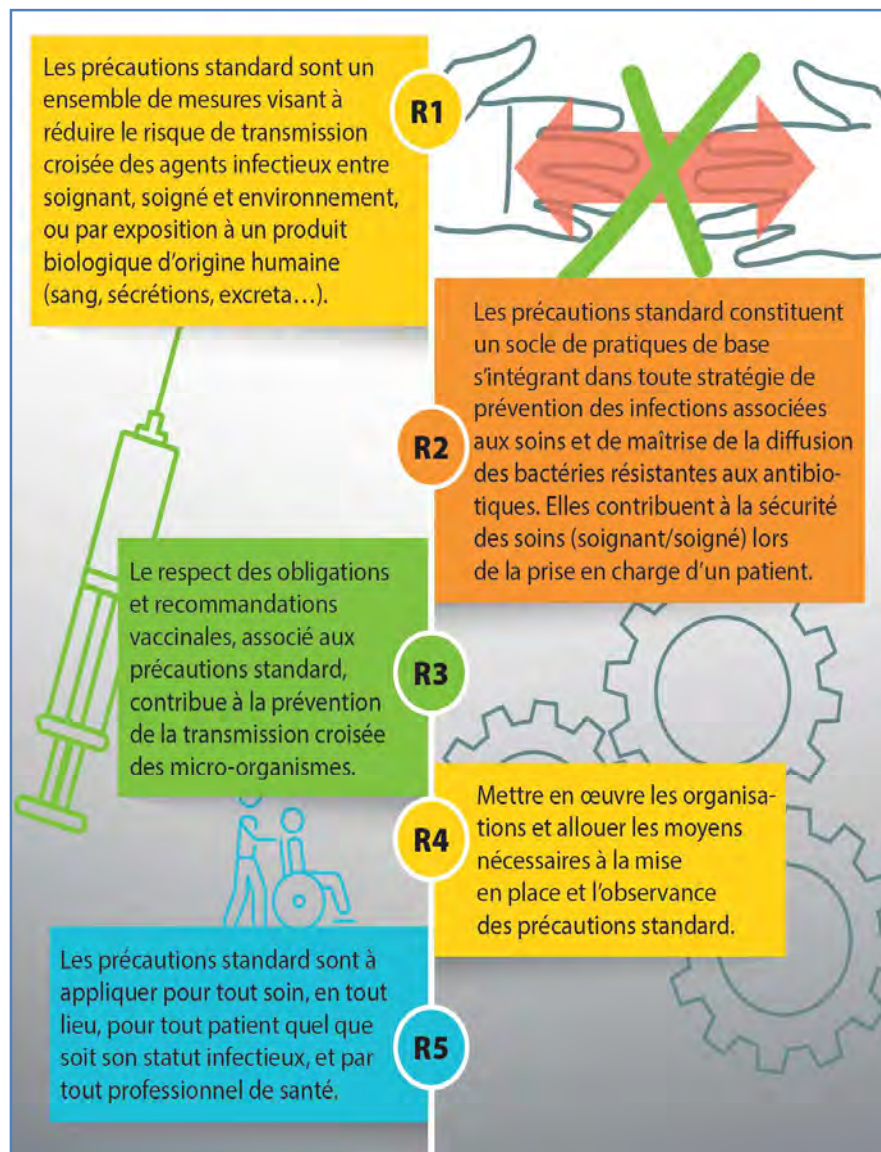


- ont montré leur **efficacité**
- représentent les premières **mesures barrières** à mettre en œuvre
- constituent la **stratégie de base** pour la prévention de la transmission croisée des micro-organismes

Il est nécessaire de les connaître et de les appliquer, pour tout **soin**, en tout **lieu**, pour tout **patient/résident**, quel que soit son statut infectieux et par tout **professionnel de santé**

- > sécurité du patient/résident
- > protection du personnel
- > maîtrise de l'environnement

1. Champ d'application & stratégie de mise en œuvre



R4

Commentaire : Cela implique dans toutes les structures et lieux de soins concernés :

- la présence de personnel en nombre adéquat, la mise à disposition de matériel adapté (notamment le matériel de sécurité) avec un approvisionnement suffisant, l'encadrement et la formation du personnel de santé,
- l'existence de procédures écrites concernant les précautions standard incluant l'hygiène respiratoire et la gestion des excréta, l'évaluation régulière de l'observance, la formation/sensibilisation des professionnels de santé de façon continue et de tout nouveau professionnel à son arrivée, la promotion active de l'usage des produits hydro-alcooliques.

R5

Commentaire : Les précautions standard s'appliquent quel que soit le secteur de soins : sanitaire, médicosocial et ville.

Elles partent du principe que tout individu est potentiellement porteur, colonisé ou infecté par des micro-organismes pouvant se transmettre lors du soin.

Elles concernent les professionnels de santé, les aidants ou toute personne intervenant dans les soins.

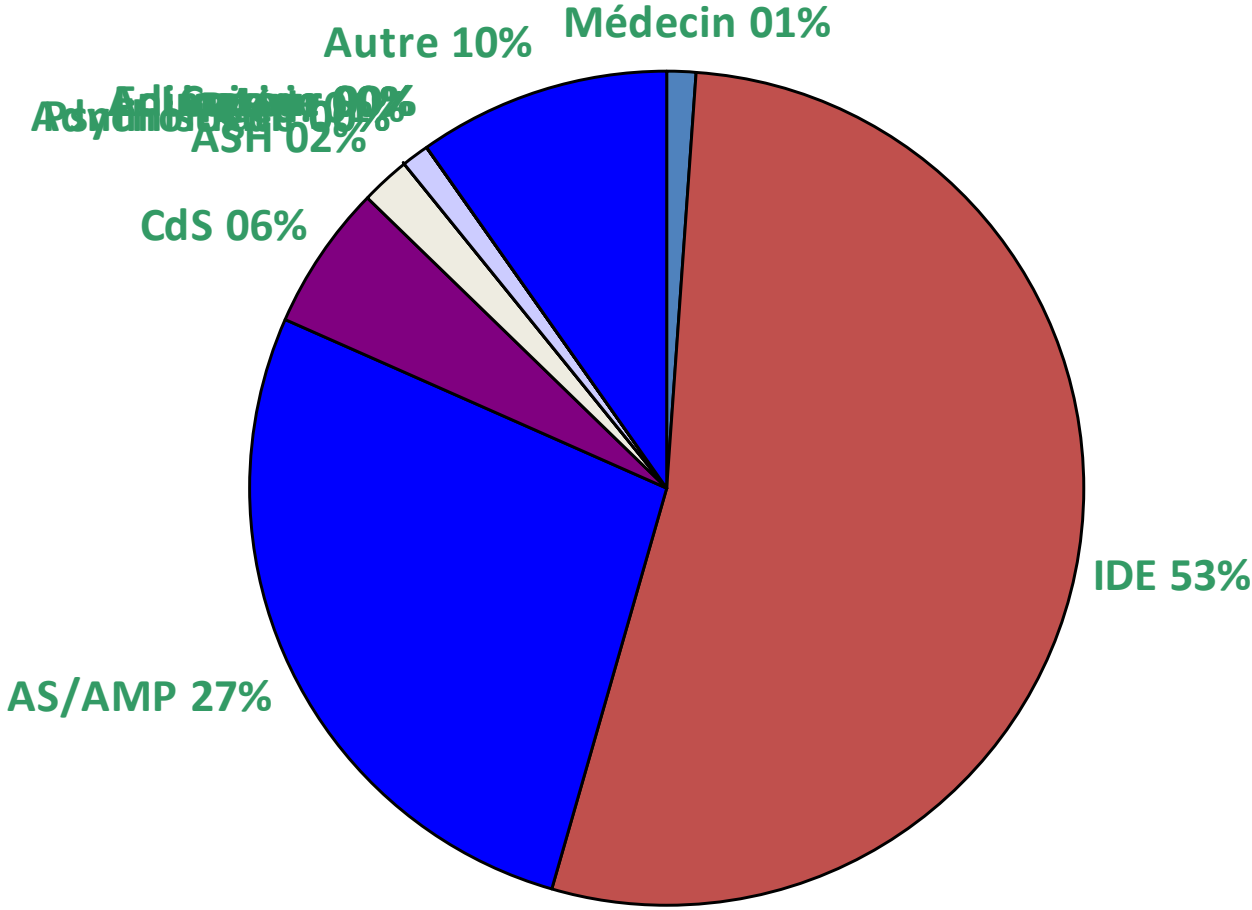
Dans certaines situations, elles doivent être complétées par des précautions complémentaires, basées sur le mode de transmission (de type contact, gouttelettes ou air). Le terme « patient » englobe le terme d'usager et la notion de résident en secteur médicosocial.

Paramétrage de vos boitiers

Vous êtes:

1. Médecin
2. Infirmier (e)
3. Aide-soignant (e) ou AMP
4. Cadre de santé ou IDEC
5. ASH
6. Psychologue
7. Professionnel Administratif
8. Prof. de rééducation
9. Educateur (trice)
10. Animateur
11. Prof. Cuisine
- 12 .Prof. Lingerie
13. Autre

Paramétrage de vos boitiers

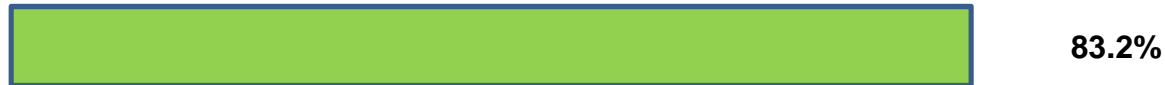


Question 1 : Parmi ces propositions lesquelles sont exactes ?

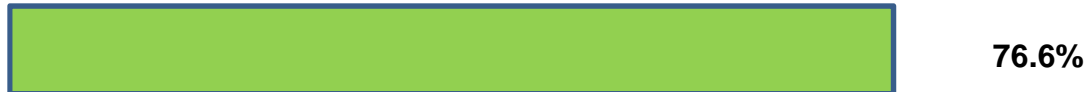
1. La friction hydroalcoolique est la technique d'hygiène des mains à privilégier en ES et ESMS
2. La friction hydroalcoolique est plus efficace que le lavage simple des mains sur les micro-organismes
3. Les PHA doivent être réservés aux situations d'épidémies (GEA, IRA, ...)
4. Les PHA sont réservés à la prise en charge des patients/résidents porteurs de BMR

Réponse 1 : Parmi ces propositions lesquelles sont exactes ?

1. La friction hydroalcoolique est la technique d'hygiène des mains à privilégier en ES et ESMS



2. La friction hydroalcoolique est plus efficace que le lavage simple des mains sur les micro-organismes



3. Les PHA doivent être réservés aux situations d'épidémies (GEA, IRA, ...)



4. Les PHA sont réservés à la prise en charge des patients/résidents porteurs de BMR



2. Hygiène des mains



Lors des soins et en préalable à toute hygiène des mains :

- avoir les avant-bras dégagés,
- avoir les ongles courts, sans vernis, faux ongles ou résine,
- ne pas porter de bijou (bracelet, bague, alliance, montre).

R6



R7

Effectuer une hygiène des mains :

1. avant un contact avec le patient,
2. avant un geste aseptique,
3. après un risque d'exposition à un produit biologique d'origine humaine,
4. après un contact avec le patient,
5. après un contact avec l'environnement du patient.

La désinfection par friction avec un produit hydro-alcoolique est la technique de référence dans toutes les indications d'hygiène des mains en l'absence de souillure visible.

R8



R9

En cas de mains visiblement souillées, procéder à un lavage simple des mains à l'eau et au savon doux.



R7

Commentaire : L'hygiène des mains doit être respectée par tout acteur du soin dans ces 5 indications de l'OMS, indépendamment du fait que l'on porte des gants ou non. L'hygiène des mains concerne également les patients ou résidents pris en charge dans une structure d'hospitalisation ou d'hébergement ou en lieu de soins en ville, avant et après l'accès à une pièce commune ou à du matériel partagé (couloirs, salle de restauration, plateau technique, salle de rééducation, salle d'animation, salle d'attente, consultation...). L'hygiène des mains concerne aussi les visiteurs.



Hygiène des mains

Dans le cadre des précautions standard, la friction hydro-alcoolique est validée comme moyen de la prévention de la transmission croisée car elle est la **méthode la plus efficace** en terme d'élimination de la flore manuportée.

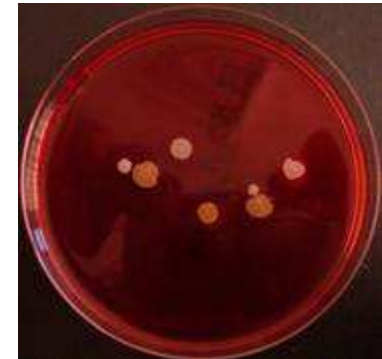
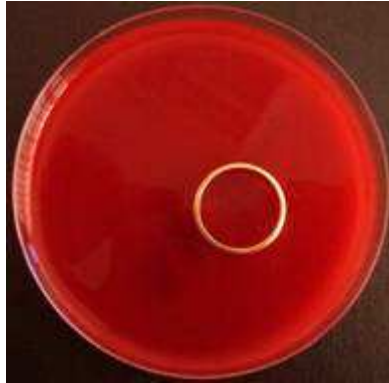
Pour une bonne tolérance et une efficacité optimale, la friction doit être réalisée **à distance du lavage**.

Le PHA doit être appliqué soigneusement sur l'ensemble des mains et des poignets en respectant les recommandations du fabricant quant à la **dose de produit** nécessaire pour respecter le **temps de contact**.

**On lave au savon des mains sales ou souillées,
on désinfecte par friction hydro-alcoolique des mains possiblement contaminées.**

Culture Alliance

Pré requis : zéro bijou !

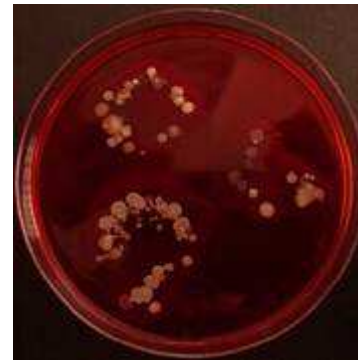
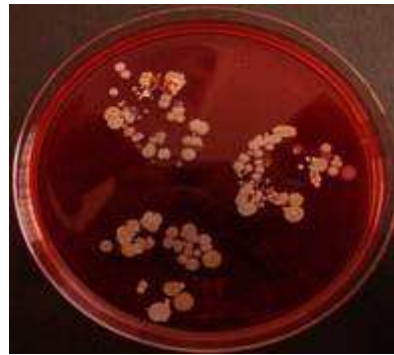


avant
tout geste
d'hygiène des mains

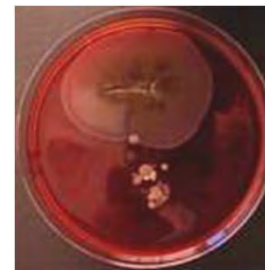
après
lavage au savon
doux

après
friction SHA

Culture
de bijoux

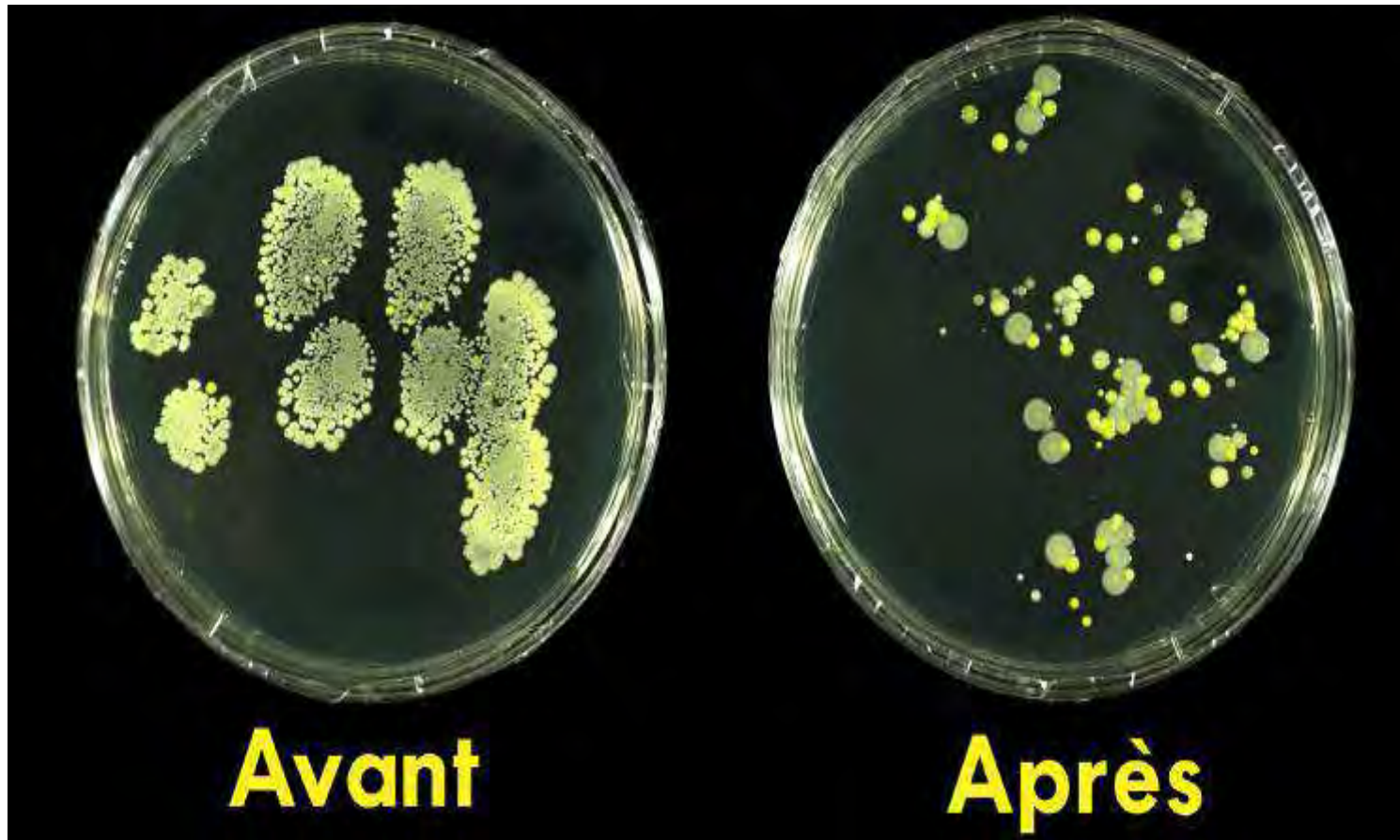


Culture
montre

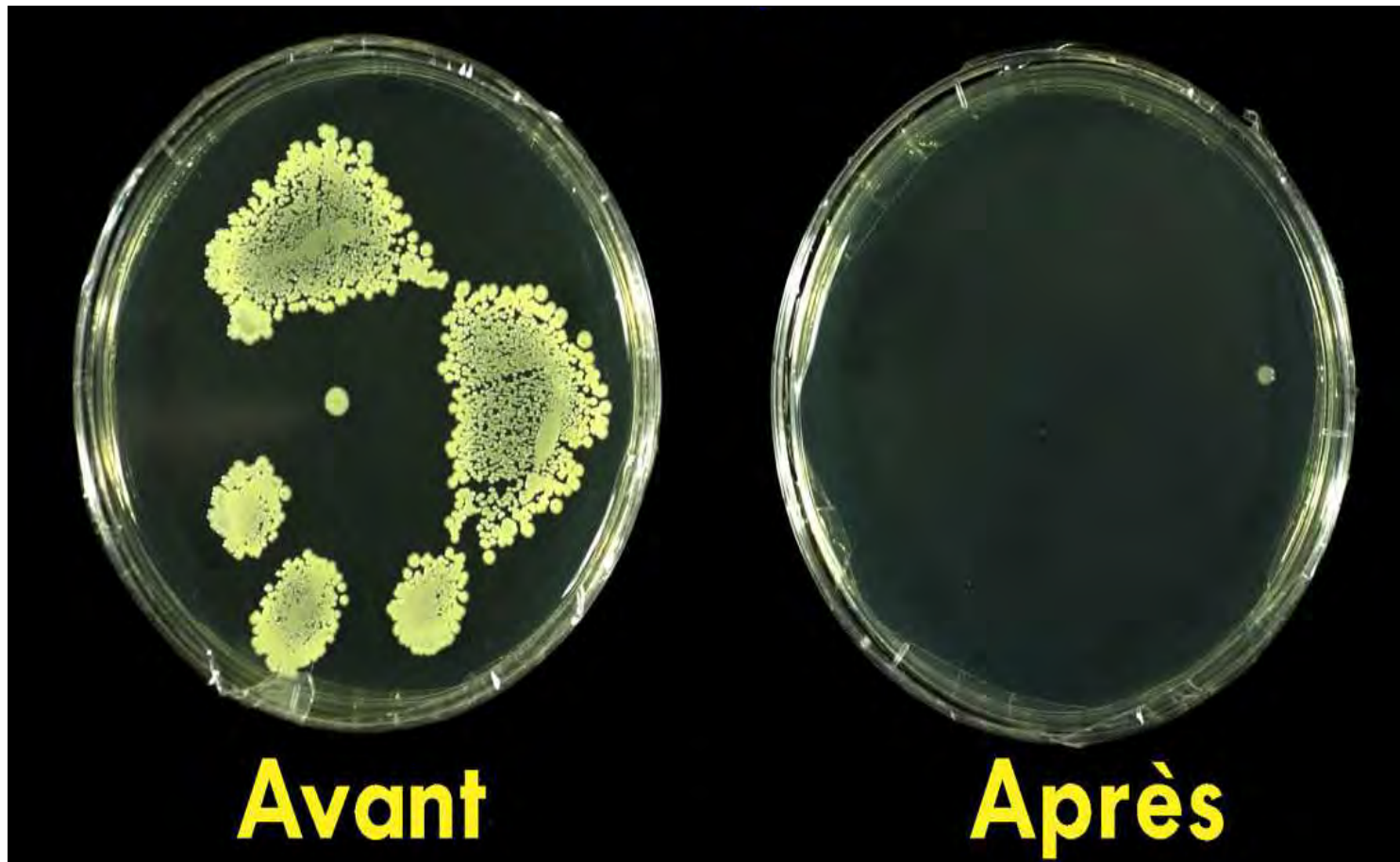


Photos SGRIVI CHRU LILLE

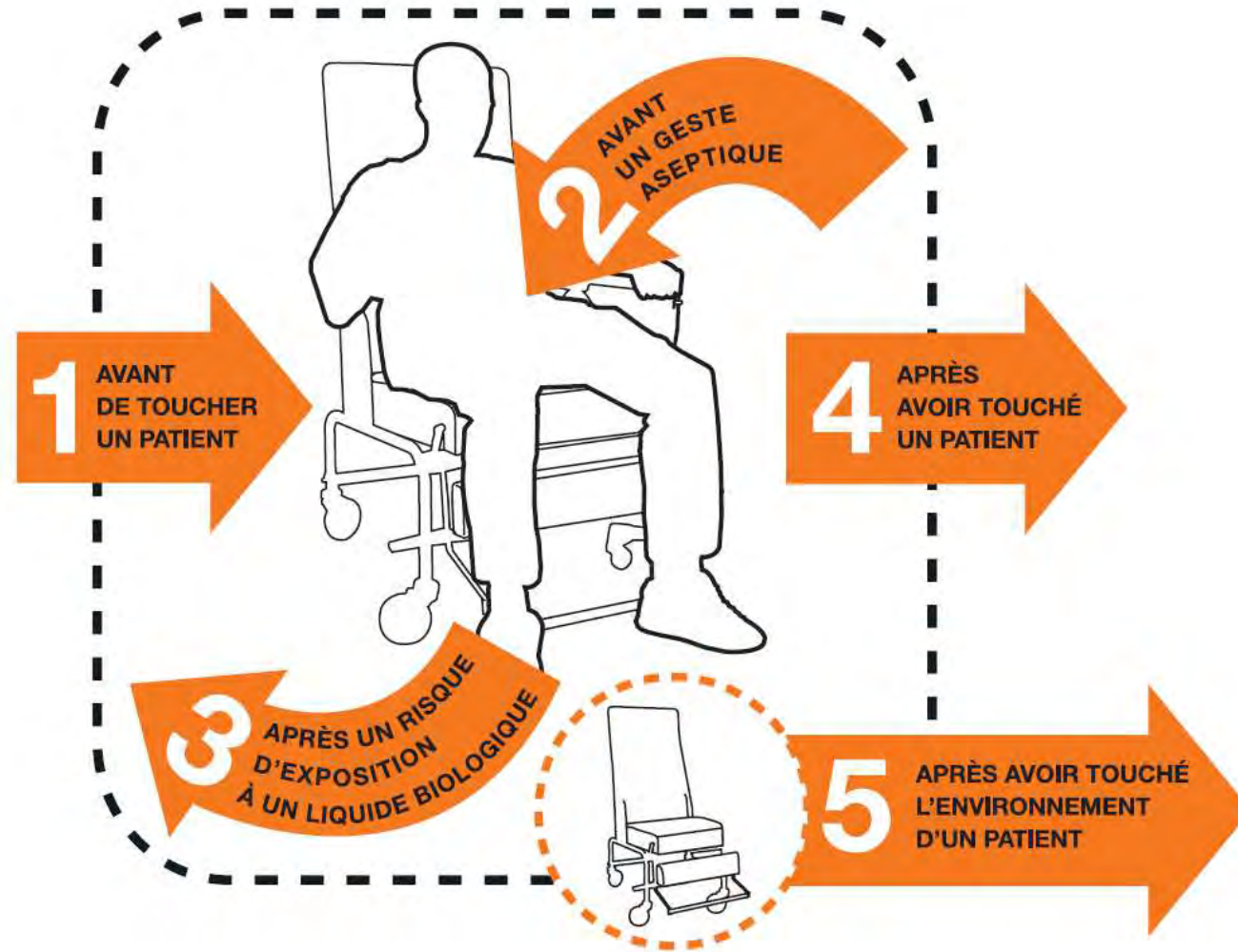
Efficacité du lavage simple des mains



Effacité de la friction hydro-alcoolique








Les 5 indications de l'hygiène des mains



Question 2: Pour quelles activités doit-on porter des gants ?

1. ablation d'un pansement
2. manipulation d'un fauteuil roulant d'un patient/résident porteur de BMR
3. réalisation d'une aspiration buccale
4. réalisation d'une prévention d'escarre par effleurage
5. en entrant dans la chambre d'un patient/résident atteint de gastro-entérite

Réponse 2: Pour quelles activités doit-on porter des gants ?

1. ablation d'un pansement
 69.6%
2. manipulation d'un fauteuil roulant d'un patient/résident porteur de BMR
 25.0%
3. réalisation d'une aspiration buccale
 84.5%
4. réalisation d'une prévention d'escarre par effleurage
 11.9%
5. en entrant dans la chambre d'un patient/résident atteint de gastro-entérite
 36.9%

3. Equipements de protection individuelle (EPI)



PRÉCAUTIONS STANDARD 2017

Équipements de protection individuelle

Les équipements de protection individuelle (EPI) désignent les mesures barrières suivantes : port de gants, protection du visage (masque/lunettes), protection de la tenue. Utilisés seuls ou en association, les EPI protègent les professionnels de santé du risque d'exposition à des micro-organismes :

- lors des contacts avec les muqueuses, la peau lésée,
- en cas de contact ou risque de contact/projection/aérosolisation de produit biologique d'origine humaine.

Protection de la tenue

Porter un tablier imperméable à usage

R10

Prérequis :
porter une tenue professionnelle propre, adaptée et dédiée à l'activité pratiquée.

R11

Port de gants de soins

Porter des gants uniquement :

- en cas de risque d'exposition au sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine, de contact avec une muqueuse ou la peau lésée,
- lors des soins si les mains du soignant comportent des lésions cutanées.

R12

Mettre les gants juste avant le geste.
Retirer les gants et les jeter immédiatement après la fin du geste.

R13

R14

Changer de gants :

- entre deux patients,
- pour un même patient lorsque l'on passe d'un site contaminé à un site propre.





Réponse 2 : argumentaire

- Les gants sont utilisés pour prévenir tout contact cutané avec le sang ou les produits biologiques.
 - Ils doivent être systématiquement portés en cas de contact avec les muqueuses ou la peau lésée du patient/résident.
 - Le soignant dont les mains sont lésées (coupure, dermatose...) porte systématiquement des gants
- Les gants doivent être conservés dans leur conditionnement d'origine et prélevés avec des mains propres.
- **Le port de gants ne remplace pas l'hygiène des mains.**

Contamination de l'environnement



contamination des gants

Des gants à bon escient !



Les gants se contaminent au cours des soins et constituent un vecteur de transmission des micro-organismes



*Mains nues
après soins de contact
sur peau saine*



*Mains gantées
après soins*



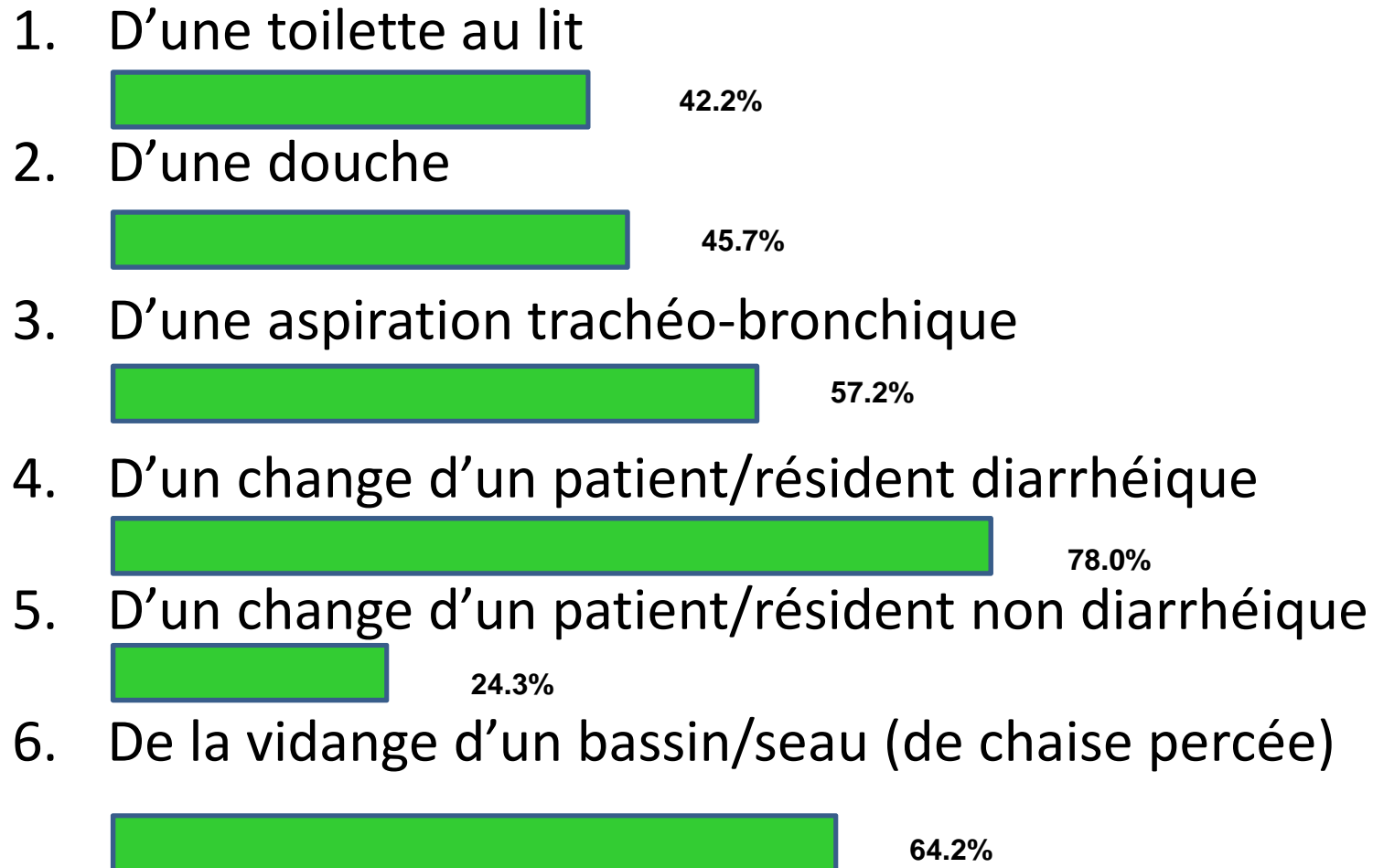
*Mains après retrait des
gants*

Puis pensez à l'**Hygiène des mains** !

Question 3 : Ma tenue professionnelle doit être protégée par un tablier lors... ?

1. D'une toilette au lit
2. D'une douche
3. D'une aspiration trachéo-bronchique
4. D'un change d'un patient/résident diarrhéique
5. D'un change d'un patient/résident non diarrhéique
6. De la vidange d'un bassin/seau (de chaise percée)

Réponse 3 : Ma tenue professionnelle doit être protégée par un tablier lors... ?



3. Equipements de protection individuelle (EPI)

PRÉCAUTIONS STANDARD 2017

Équipements de protection individuelle

Protection de la tenue

Porter un tablier imperméable à usage unique lors de tout soin souillant ou mouillant ou exposant à un risque de projection ou d'aérosolisation de produit biologique d'origine humaine.

R15

Porter une surblouse imperméable à manches longues à usage unique en cas d'exposition majeure aux produits biologiques d'origine humaine.

R16

Mettre la protection juste avant le geste, l'éliminer immédiatement à la fin d'une séquence de soins et entre deux patients.

R17

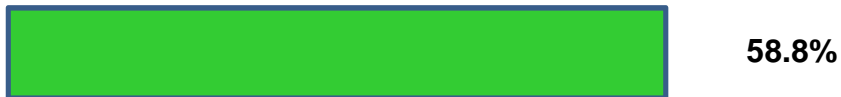


Question 4: Dans quelles situations devez-vous mettre un masque chirurgical?

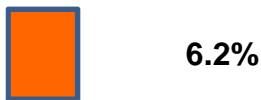
1. Pour réaliser une aspiration
2. Pour une réfection de pansement d'escarre
3. Si vous êtes enrhumé
4. En période d'épidémie de grippe si vous n'êtes pas vacciné

Réponse 4: Dans quelles situations devez-vous mettre un masque chirurgical?

1. Pour réaliser une aspiration



2. Pour une réfection de pansement d'escarre



3. Si vous êtes enrhumé



4. En période d'épidémie de grippe si vous n'êtes pas vacciné



3. Equipements de protection individuelle (EPI)

PRÉCAUTIONS STANDARD 2017

Équipements de protection individuelle



R18

Porter un masque à usage médical et des lunettes de sécurité ou un masque à visière en cas de risque d'exposition par projection ou aérosolisation à un produit biologique d'origine humaine.

4. Hygiène respiratoire

Faire porter un masque à toute personne (patient, résident, visiteur, professionnel de santé, intervenant extérieur, aidant...) présentant des symptômes respiratoires de type toux ou expectoration.

R19



R20

Utiliser un mouchoir à usage unique pour couvrir le nez et la bouche lors de toux, éternuement et le jeter immédiatement après usage. En l'absence de mouchoir, tousser ou éternuer au niveau du coude ou en haut de la manche plutôt que dans les mains.

Réaliser une hygiène des mains après contact avec des sécrétions respiratoires ou des objets contaminés. Ne pas toucher les muqueuses (yeux, nez, bouche) avec des mains contaminées.

R21



R22

Mettre en place une information sur les mesures d'hygiène respiratoire à prendre et mettre à disposition le matériel nécessaire (masques, mouchoirs jetables...) dans les lieux stratégiques.

R19

Commentaire : Cette recommandation s'applique à des symptômes respiratoires supposés d'origine infectieuse.

Le port du masque par une personne présentant des symptômes respiratoires de type toux ou expectoration vise à limiter la transmission d'agents infectieux vers son entourage de proximité si celui-ci n'est pas protégé par un masque, et vers l'environnement du soin.

Quand le port de masque par le patient présentant ces symptômes pose des difficultés (enfant, personne âgée ou agitée...), le masque est porté par le(s) professionnel(s) de santé (ou toute autre personne exposée), et dans la mesure du possible le patient est tenu à distance des autres personnes.

R22

Commentaire : L'éducation du patient à l'hygiène des mains lors de sa prise en charge en milieu de soin participe à l'hygiène respiratoire.

Ces mesures d'hygiène respiratoire concernent tous les lieux de soins mais font l'objet d'une information plus particulièrement dans les lieux où la proximité peut favoriser la transmission croisée : accueil, zone d'orientation, services d'urgences, consultations, cabinet libéral, salle d'attente..., et s'imposent d'autant plus en période d'épidémie à virus respiratoire.



Pose d'un masque de soins



1- Déplier le masque, le tenir par le haut (baguette) et passer les doigts dans les élastiques (côté bleu légèrement brillant à l'extérieur)



2- La face absorbante (côté blanc) est à appliquer sur la bouche



3- Positionner le masque sur le nez et la bouche en incluant le menton



4- Accrocher le masque : passer les élastiques derrière les oreilles



5- Modeler la barrette et ajuster la au contour du nez avec vos deux index



6- Assurer l'étanchéité du masque : Le nez, la bouche et le menton doivent être recouverts

masque chirurgical



3 | Positionner le masque

Assurer l'étanchéité sur le nez, la bouche et le menton

0:00 / 1:06

YouTube

http://www.cpias-nouvelle-aquitaine.fr/outils_videos/

Réponse 4: argumentaire

- **Circulaire DGS/RI1/DGOS/DGCS n° 2014-316 du 17 novembre 2014 relative à la vaccination contre la grippe saisonnière dans les établissements de santé et les établissements médico-sociaux**
 - ***Recommandations du Haut Conseil de la santé publique***
 - La vaccination antigrippale des professionnels de santé doit s'intégrer dans un programme global de prévention de l'infection nosocomiale, en complément des mesures barrières.
 - Les établissements de santé et médicosociaux doivent mettre en place des actions visant à promouvoir la vaccination ainsi que toutes les mesures permettant de faciliter son application et sa réalisation sur les lieux du travail.
 - **En période de circulation virale, les services hospitaliers et médicosociaux sont fondés à demander à leur personnel non vacciné de porter un masque.**

Selon les termes du Haut Conseil de la santé publique, « **il est éthiquement discutable de ne pas mettre en oeuvre tous les moyens susceptibles de les (infections grippales nosocomiales) éviter** ».

5. Prévention des accidents avec exposition au sang ou tout produit biologique d'origine humaine

Pour les soins utilisant un objet perforant :

- porter des gants de soins,
- utiliser les dispositifs médicaux de sécurité mis à disposition,
- après usage :
 - ne pas recapuchonner, ne pas plier ou casser, ne pas désadapter à la main,
 - si usage unique : jeter immédiatement après usage dans un conteneur pour objets perforants adapté, situé au plus près du soin, sans dépose intermédiaire, y compris lors de l'utilisation de matériel sécurisé,
 - si réutilisable : manipuler le matériel avec précaution et procéder rapidement à son nettoyage et sa désinfection.

R23



R24

Pour les soins exposant à un risque de projection/aérosolisation, porter des équipements de protection individuelle de manière adaptée (protection du visage, de la tenue, port de gants si peau lésée).

R25

Mettre en œuvre des procédures et des techniques limitant les risques d'accident avec exposition au sang ou à tout produit biologique d'origine humaine dans les secteurs où sont pratiqués des actes/gestes à risque élevé (bloc opératoire, odontologie, laboratoire...).

R26

La conduite à tenir en cas d'accident avec exposition au sang doit être formalisée, actualisée et accessible à tous les intervenants dans les lieux de soins.



R23

Commentaire : Les conteneurs pour objets perforants sont des dispositifs médicaux qui doivent être conformes aux normes en vigueur. Le niveau de remplissage est vérifié, il ne doit pas dépasser la limite maximale pour éviter les accidents lors de la fermeture. Les utilisateurs doivent être formés à la bonne utilisation des matériels de sécurité et des conteneurs pour objets perforants.

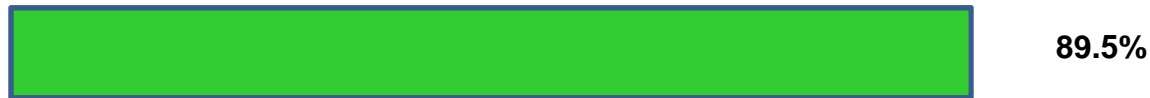


Question 5 : Vous devez réaliser un change auprès de monsieur X, il faut :

- 1 – porter des gants
- 2 – protéger votre tenue avec une surblouse
- 3 – éliminer le change dans les DASRI
- 4 – faire un lavage simple des mains une fois le soin réalisé

Réponse 5 : Vous devez réaliser un change auprès de monsieur X, il faut :

1 – porter des gants



2 – protéger votre tenue avec une surblouse



3 – éliminer le change dans les DASRI



4 – faire un lavage simple des mains une fois le soin réalisé



Réponse 5 : argumentaire

- Les selles sont le premier réservoir de micro-organismes endogènes
- Les changes sont des dispositifs souillés, le soin nécessite donc de respecter les précautions standard
 - Port des gants
 - Port d'un **tablier** (à privilégier par rapport à la surblouse)
 - FHA des mains après retrait des gants au sortir de la chambre après élimination du change
- Elimination du change
 - filière des déchets ménagers et assimilés

En application de ces principes, les couches pour enfants et les **protections pour adultes incontinents** sont à éliminer par la filière des déchets ménagers et assimilés sauf si un risque infectieux existe. De la même manière, les protections féminines sont à éliminer par la filière des déchets ménagers et assimilés sauf si un risque infectieux existe.

NB : Certains modes de traitement des ordures ménagères (compostage...) peuvent empêcher la prise en charge de ces déchets par la collectivité locale.



Des dispositifs facilitant la gestion des excréta ...

- Lave-bassins...



- Protections



6. Gestion des excréta



R27 Porter des équipements de protection individuelle de manière adaptée (port de gants de soins, protection de la tenue) et respecter l'hygiène des mains lors de la gestion des excréta (urines, selles, vomissures).



R28 Éviter les procédures manuelles de vidange et d'entretien des contenants et proscrire leur rinçage (ni douche, ni douchette) en raison du risque d'aérosolisation.

R28

Commentaire : La gestion des excréta comprend tous les soins en rapport avec leur manipulation (toilette, changes, prélèvement, élimination, ainsi que l'entretien des contenants : urinal, bassin, seau, bocal...).

Le choix du procédé (laveur désinfecteur, sac protecteur ou contenant à usage unique...) est fait après analyse des besoins en fonction de l'efficacité et de la sécurité pour les patients, le personnel et l'environnement.



A défaut de laveur désinfecteur de bassin

- **Privilégier** l'utilisation d'un sac protecteur contenant un produit gélifiant, placé dans le bassin : le retirer et l'éliminer dans un sac à déchets
- Dans ce cas, en l'absence de souillures, nettoyer le bassin avec une chiffonnette imprégnée de détergent-désinfectant

Si pas de sac protecteur ou présence de souillures :

Il est nécessaire d'avoir un local permettant l'évacuation des excréta (vidoir ou WC) réservé à cet usage pour limiter la transmission croisée et la transmission environnementale

- Transporter le bassin (ou autre contenant) plein muni de son couvercle vers ce local

Vidange :

- Vider le bassin dans le vidoir, en prenant soin de protéger sa tenue avec un tablier à usage unique, des gants, des lunettes de protection (risque de projection)
- Procéder à un rinçage, compléter si besoin d'un brossage. **Attention** au risque de projection et à la contamination de l'environnement

Nettoyage / désinfection :

- Immerger dans un grand bac contenant un produit détergent-désinfectant (bactéricide, virucide). Respecter le temps de contact du produit, rincer puis sécher
- Renouveler le bain de produit au minimum toutes les 24h (plus en fonction du niveau de souillures visibles)
- Déposer le bassin désinfecté dans un lieu de stockage propre ou directement dans la chambre



Rappel

Port de gants et hygiène des mains
Tablier de protection imperméable

FICHE PRATIQUE



Conduite à tenir pour l'élimination des excréta



La manipulation des excréta expose le soignant, le patient et l'environnement à une contamination microbienne.

Les mesures de prévention nécessaires à la maîtrise du risque de transmission dépendent de :

- l'application stricte des précautions standard (hygiène des mains, port de gants, protection de la tenue)
- l'entretien de l'environnement
- l'entretien du matériel.

Rédacteurs : M. Aggoune, N. Baghdad, A. Brenet, D. Landriu,
I. Novakova, Y. Gillivier, D. Thillard,
N. Vernier du CCLin Est
- novembre 2013 -

Avec un laveur désinfecteur de bassin (LDB) :

Conduite à tenir

(à lire impérativement à l'installation du LDB)

- Retirer le dispositif (bassin, urinal) avec des gants UU
- Enlever les gants, réinstaller le patient
- Remettre une paire de gants
- Transporter tout dispositif plein, muni de son couvercle jusqu'au local où se situe le LDB
- Placer dans le LDB : le bassin et son couvercle sur les supports intérieurs prévus dans le LDB de manière à ce que le bassin se vide de son contenu à la fermeture de la porte du LDB (vérifier le bon positionnement dans le lave bassin)
- Enlever les gants
- Effectuer une hygiène des mains après le retrait des gants
- Enclencher la mise en route du cycle de nettoyage en suivant le mode d'emploi du fabricant
- Dès la fin du cycle, vérifier le bon déroulement (alarme, voyants...), retirer le bassin et son couvercle puis les stocker, soit dans une zone dédiée propre, soit directement dans la chambre du patient

Entretien / Maintenance

Au quotidien

- Nettoyer les parois extérieures du LDB avec un détergent-désinfectant de surfaces
- Nettoyer et désinfecter les supports sur lesquels sont entreposés les matériels propres en fin de cycle
- Vérifier :
 - l'intégrité des tuyaux d'alimentation en produits
 - le niveau des produits détergent, anticalcaire (désinfectant si LDB chimique)
 - le bon fonctionnement des buses (absence de tartre)

Régulièrement

- Programmer (selon le modèle de LDB) un cycle de nettoyage à vide de l'appareil (par exemple 1 fois / semaine) et tracer l'opération

En cas de panne

- Contacter la personne en charge de la maintenance (il peut exister un contrat avec un prestataire extérieur)
- Appliquer la procédure manuelle

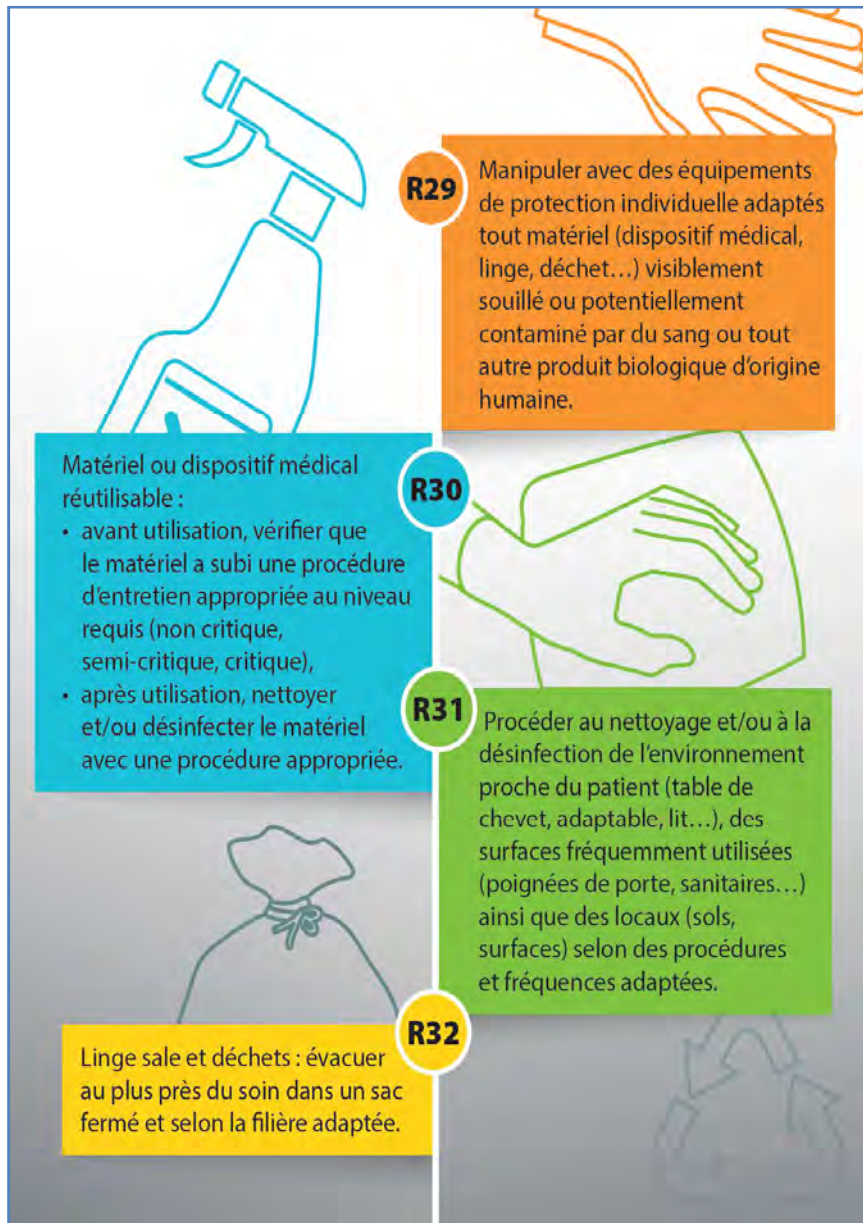
NB : Renouveler les bassins, urinaux... dès qu'ils sont abîmés (plastique rayé, strié...)



Rappel concernant les précautions standard :

Des gants à UU doivent être portés pour tout contact avec : des selles et des urines et une hygiène des mains est requise dès leur retrait.

7. Gestion de l'environnement



R29 Manipuler avec des équipements de protection individuelle adaptés tout matériel (dispositif médical, linge, déchet...) visiblement souillé ou potentiellement contaminé par du sang ou tout autre produit biologique d'origine humaine.

R30 Matériel ou dispositif médical réutilisable :

- avant utilisation, vérifier que le matériel a subi une procédure d'entretien appropriée au niveau requis (non critique, semi-critique, critique),
- après utilisation, nettoyer et/ou désinfecter le matériel avec une procédure appropriée.

R31 Procéder au nettoyage et/ou à la désinfection de l'environnement proche du patient (table de chevet, adaptable, lit...), des surfaces fréquemment utilisées (poignées de porte, sanitaires...) ainsi que des locaux (sols, surfaces) selon des procédures et fréquences adaptées.

R32 Linge sale et déchets : évacuer au plus près du soin dans un sac fermé et selon la filière adaptée.

R29

Commentaire : Cf. les recommandations concernant le port de gants de soins et la protection de la tenue au § EPI.



R31

Commentaire : La fréquence d'entretien doit être déterminée par l'établissement ou la structure de soins selon les niveaux de risque.

Question 6 :

Au décours d'un prélèvement de plaie, on vous apprend que Madame X est « infectée » par un staphylocoque doré

- 1 – vous mettez en place les précautions standard renforcées
- 2 – vous mettez en place les précautions complémentaires « contact »
- 3 – vous ne modifiez pas vos pratiques d'hygiène
- 4 – vous vous dites qu'il faudrait arrêter de faire des prélèvements de plaies !

Réponse 6 :

Au décours d'un prélèvement de plaie, on vous apprend que Madame X est « infectée » par un staphylocoque doré

1 – vous mettez en place les précautions standard renforcées



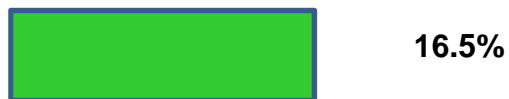
2 – vous mettez en place les précautions complémentaires « contact »




3 – vous ne modifiez pas vos pratiques d'hygiène

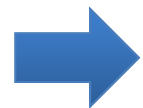


4 – vous vous dites qu'il faudrait arrêter de faire des prélèvements de plaies !



Réponse 6 : argumentaire

- La colonisation n'est pas l'infection 
- L'identification du staphylocoque doré sur un prélèvement superficiel de plaie ne signe pas l'infection (colonisation de la plaie)
- L'identification d'un staphylocoque doré (non résistant aux ATB) ne justifie pas de mettre en place des précautions complémentaires
- Pertinence d'un écouvillonnage de plaie ?



Films du Kit ATB Ehpap



Kit pédagogique pour l'usage des antibiotiques en (EHPAD)

Ministère des Affaires sociales et de la Santé

Rechercher

Affaires sociales Prévention en santé Santé et environnement **Soins et maladies** Système de santé et médico-social

Accueil > Soins et maladies > Médicaments > Professionnels de santé > Bon usage par les professionnels > Kit pédagogique pour l'usage des antibiotiques en (EHPAD)

Kit pédagogique pour l'usage des antibiotiques en (EHPAD)

publié le : 13.06.16

A+ A- [Print]

[Email] [Twitter] [Facebook]

La mise en ligne du Kit pédagogique « antibiotiques en EHPAD » correspond à la volonté d'améliorer la prise en charge des problèmes infectieux des patients dans les EPHAD, et de répondre aux questions que peuvent se poser les soignants. Ce kit est destiné en priorité à apporter une aide aux personnes susceptibles de réaliser des formations et informations sur les antibiotiques, notamment les médecins coordonnateurs, auprès des personnels soignants des Ehpad.

Dans cette rubrique

- Le bon usage des antibiotiques par les professionnels
- Des politiques publiques pour préserver l'efficacité des antibiotiques
- Journée européenne d'information sur les antibiotiques
- La démarche « une seule santé » appliquée à l'antibiorésistance : le temps des actions 17 novembre 2015

Bureau FR 17:06 25/10/2016

En conclusion

Respect des précautions standard lors de tout soin, en tout lieu d'exercice

